

C / o / n / s / t / r / u / i / r / e e / n p / a / y / s / d / u / B / u / è / c / h

**Vous allez construire ou réaliser des travaux.
Quelle démarche adopter pour mener à bien votre projet ?**

Editorial

Si la qualité d'un espace se mesure à sa dynamique socio-économique, elle se mesure aujourd'hui de plus en plus à la qualité de vie qu'on peut y mener. Dès lors, les préoccupations environnementales, urbaines, et paysagères deviennent croissantes. Compléments désormais indispensables au concept de développement durable, ces préoccupations doivent être prises en charge par l'ensemble de la collectivité humaine en partant certes des pouvoirs publics, mais aussi de la société civile.

Car à l'évidence l'acte de construire reste un acte important, parce que celui qui le réalise y accomplit un de ses projets de vie mais aussi parce que cet acte a un impact durable et de plus en plus significatif sur l'espace environnant.

Cette plaquette a pour modeste objet de sensibiliser sur quelques grands aspects des pays du Buëch qui doivent demeurer à l'esprit des concepteurs immobiliers. Notre volonté est que la culture et l'architecture locales soient respectées et inspirent les projets à venir.

Le Président du CAUE

Dans les pays du Buëch, tous les paysages portent l'empreinte historique d'une culture montagnarde originale, essentiellement paysanne. La géographie et un climat aux influences à la fois alpines et provençales ont depuis toujours modelé l'habitat, lui laissant une empreinte caractéristique en fonction des vallées et des situations.

Préoccupés par la recherche d'une meilleure qualité architecturale nous nous sommes interrogés, à travers cette plaquette, sur les liens qui pouvaient être établis entre une meilleure connaissance des paysages et du patrimoine bâti et la conception architecturale à venir.

Qu'il s'agisse d'une construction neuve ou d'une réhabilitation, tout projet d'installation est à inscrire dans un paysage préexistant.

Dans un cas comme dans l'autre, il est par conséquent, chaque fois nécessaire de développer une véritable démarche de projet.

Une déclinaison simple des principes élémentaires suivants pourra vous y aider :

1. **Observer le paysage** environnant et les composantes du site.
2. **Découvrir et comprendre l'architecture existante.**
3. **Définir vos besoins en matière d'habitation** (surfaces, mode de vie, ...) : le « programme ».
4. **Adopter, ensuite, une démarche adaptée au projet** en s'appuyant sur un diagnostic paysager et architectural du lieu.

Cette approche globale vous aidera à établir le « cahier des charges » de votre projet.

Consultez pour cela l'architecte-conseil du CAUE.

Faites vous ensuite accompagner par un professionnel de l'acte de bâtir.

**Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement
des Hautes-Alpes**

B.P. 55 - Archevêché - 05200 EMBRUN CEDEX
Tél. 04 92 43 60 31 - Fax. 04 92 43 53 75 - E.mail : caue05@orange.fr



■ SITUATION ET AMBIANCES PAYSAGERES DES PAYS DU BUECH & DES BARONNIES : UN PAYSAGE COMPARTIMENTE



A l'extrémité méridionale du département des Hautes-Alpes, les pays du Buëch forment un vaste territoire de transition entre Dauphiné et Provence.

Ce pays de **Préalpes sèches** (Préalpes calcaires du sud), connaît les influences croisées des **climats montagnard et méditerranéen** (reliefs prononcés, altitude mais ensoleillement important).

Relativement austères, les paysages du Buëch offrent toutefois une **grande variété d'échelle**. Les larges et lumineuses vallées arboricoles du Buëch et de la Durance, ouvertes au Midi, contrastent avec les vallées encaissées des **Baronnies Orientales**, ponctuées de cluses et de cols ou encore, avec celles, plus montagnardes du **Bochaïne** (ou Haut-Buëch).

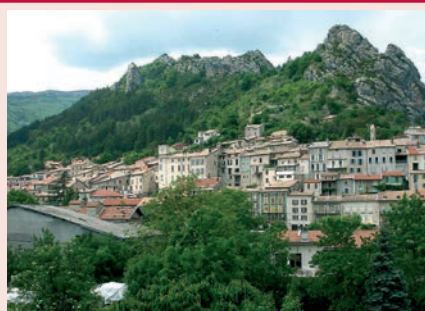
Les implantations urbaines y sont anciennes comme en témoignent notamment les sites préhistoriques et gallo-romains de Serres, Veynes et de la Bâtie-Montsaléon.

A quelques exceptions près, l'habitat est essentiellement groupé. L'architecture y est traditionnellement faite de pierre calcaire, de gypse et d'argile.

Axes de communication importants depuis l'antiquité, ces pays sont traversés par des voies de première importance et demeurent un véritable trait d'union entre Nord et Sud des Alpes (anc. Route des Princes d'Orange, Route Napoléon, RN 75, A.51...).

Les Baronnies Orientales (vallées de la Méouge, du Céans, de la Blaisance, de la Blème, de l'Eygues ou Rosannais, de l'Oule) et le Val d'Oze.

Une unité paysagère cohérente dont les limites débordent largement celles du département, vers la Drôme provençale. Une succession de micro-paysages reliés par de nombreux cols de moyenne montagne de plus de 1000 m d'altitude. Des vallées orientées est-ouest, aux expositions adret/ubac contrastées, compartimentées par des barres calcaires élevées ou de vertigineux défilés (cluses).



La cluse de Serres, porte des Baronnies

La culture de la lavande, bien qu'en difficulté, l'élevage ovin, et un patrimoine architectural remarquable, témoignage d'une histoire originale, constituent aujourd'hui l'image emblématique du paysage baronnien.

La vallée de Barcillonnette (ou du Déoule)

C'est une petite vallée suspendue entre le Val de Durance (plaine de la Saulce) et le Val d'Oze auquel elle est reliée par l'étroit col d'Espréaux (alt. 1142 m). Vallée d'élevage ovin elle offre un paysage de pelouses sèches très marqué par les nombreux affleurements de marnes noires. L'architecture y est encore « gapençaise » mais déjà très influencée par les modes de construction du Val de Durance et du Buëch (toiture, couverture, volumétrie...).



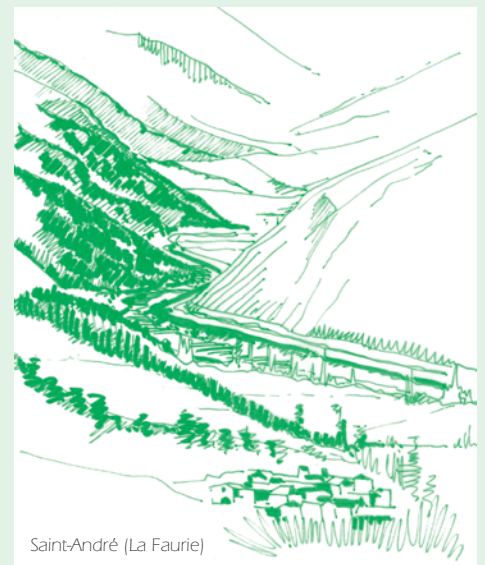
Le Bochaïne ou Haut-Buèch (Haute vallée du Grand Buèch, de la Haute-Beaume & Montbrand)

Zone de transition entre Alpes du Nord et du Sud par excellence, le Bochaïne est une terre de contrastes : les rigueurs d'un climat montagnard (altitude) semblent adoucies par l'influence méridionale très nette dès le col de la Croix Haute franchi (lumière, végétation, ...). C'est une vallée étroite adossée au Dévoluy, caractérisée par d'importants ubacs boisés et de larges zones de pâturages.



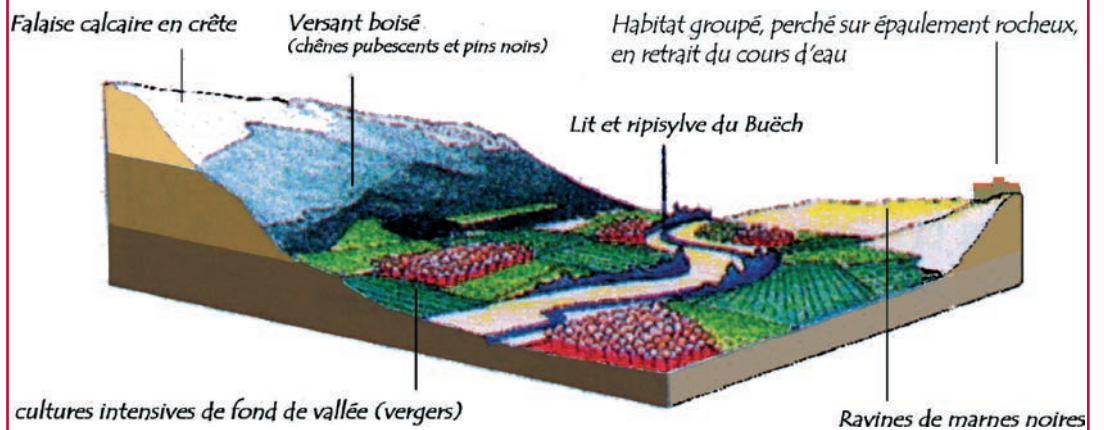
La cluse de la Rochette, entre La Faurie et St. Julien en Bochaïne (photo Atlas des paysages des Htes-Alpes).

Les villages & hameaux y sont de type alpin (habitat groupé) et rappellent fortement ceux du Trièves voisin ou du Dévoluy par leur architecture avec toutefois quelques singularités constructives (emploi de la tuile canal ou provençale par exemple).



Saint-André (La Faurie)

Structure paysagère de la vallée du Buèch (d'après l'Atlas des paysages des Hautes-Alpes)



Les Grandes Vallées du Buèch, de la Durance et de Chauranne (Laragnais, Serrois, Chauranne, Veynois)

Une unité paysagère qui se caractérise par des vallées larges, des cultures intensives en fond de vallée, des piémonts marneux surmontés de coteaux boisés couronnés de falaises calcaires.

Des villages perchés de type défensifs jalonnent la vallée de la Durance (Ventavon, Upaix, ...) et les vallées du Buèch (Arzeliers,

Eyguians, Saléons, Lagrand, dans le Laragnais et le Serrois ; Aspremont voire Aspres, plus au nord et au débouché de la vallée de Chauranne).

Les plus remarquables d'entre eux font l'objet d'une protection particulière au titre du patrimoine architectural, urbain et paysager (Lagrand, Serres).



Le Buèch, "fil d'Ariane" de tout le territoire



Les villages perchés de Lagrand et de Saléon



■ SITUATION ET AMBIANCES PAYSAGERES DES PAYS DU BUECH & DES BARONNIES : ORGANISATION URBAINE

Trois éléments conditionnent la forme urbaine des villages : le site, le climat et le parcellaire (ce dernier étant d'ailleurs étroitement lié au premier).
On pourra relever d'importantes variations du modèle architectural local (au sens large)

selon la situation du village : perché sur une colline ou adossé à la pente (ou à un épaulement rocheux), au fond d'une cluse ou encore en fond de vallée (« plaine »).

Villages perchés ou adossés (à la pente)

D'une façon générale, les bourgs et villages des pays du Buëch sont perchés, à l'exception du Bochaïne.

Les raisons semblent en être défensives, climatiques (ensoleillement), de protection contre les crues des rivières (à régime torrentiel), économiques (économie d'espace et des terres arables).

Les constructions s'accrochent à la pente du versant ou d'un épaulement rocheux selon une exposition le plus souvent au midi.

L'église ou le château domine le plus souvent l'ensemble.



Vue aérienne du village de Rosans (photo IGN)



Façade sud du vieux village de Lagrand



Upaix

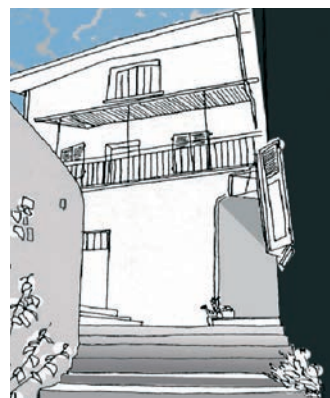


Façade est du vieux Rosans

D'étroites et hautes façades mitoyennes (3 à 4 niveaux) forment de larges fronts urbains étagés qui s'offrent au soleil et à la vue depuis la vallée.



Sainte-Colombe à l'abri de son "rocher"



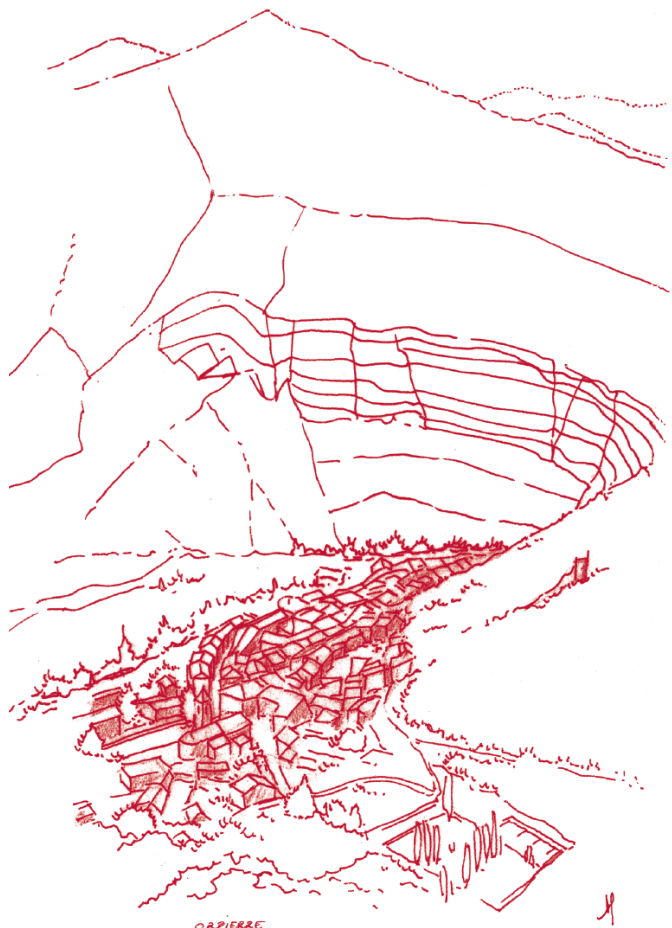
Ambiances urbaines du vieux village de Veynes :

Implantations étagées des constructions qui épousent un site d'adret à forte déclivité
(Sce : Veynes, architecture & urbanisme du centre ancien - I. LUCOT + J.F LYON-CAEN, Dir. de l'architecture, Ecole d'Architecture de Grenoble, 1984)

Villages de cluse

Dans un village de cluse, (situé dans une gorge), les constructions s'organisent côte à côte sur un parcellaire en lanières étroites le long d'une (ou des) rue(s) orientée(s) dans le sens de la vallée ou du défilé.

Installées pour commander un passage, ces agglomérations pouvaient être fortifiées.



Vue aérienne de la cluse et du village d'Orpierre



La cité de Serres à la fin du XIXème siècle, sur le Buëch (Album du Dauphiné, Collection Guillemin, ADHA)



Serres, adossée au rocher de la Pignolette « commande » la vallée du Buëch et de la Blème.

L'habitat se développe en hauteur et s'étage en fonction de la dénivellation. Des ruelles ou andrones en pente ou avec escaliers relient perpendiculairement les rues traversantes.



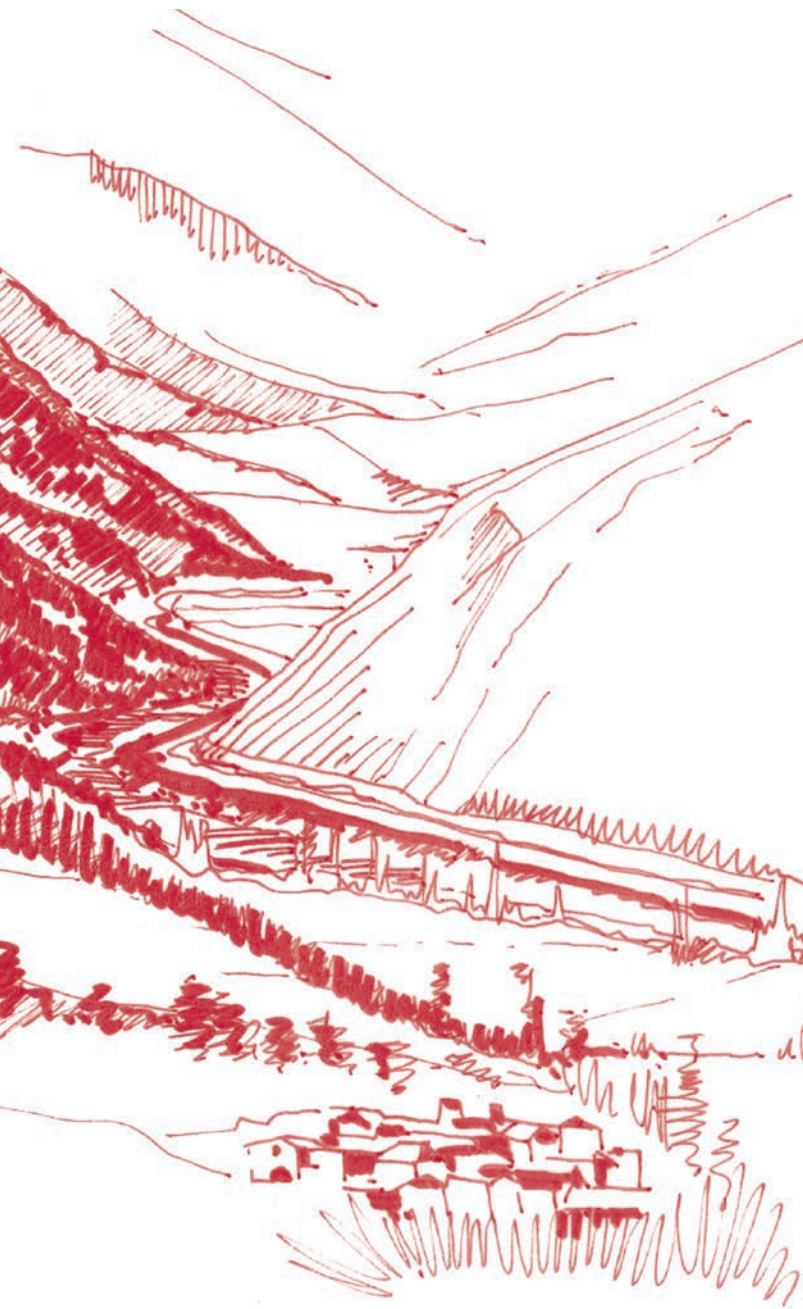
Vue aérienne de la cluse de Sigottier (vallée d'Aiguebelle) (photo IGN)



Ambiances urbaines du vieil Orpierre (Implantations étagées des constructions qui épousent le site étroit à forte déclivité).

Villages de fond de vallée ou de plateau

Ce sont le plus souvent des agglomérations relativement récentes (Laragne, Chateauneuf de Chabre, Ribiers, Monétier, Allemont) qui se sont développées le long des axes de circulation ou autour d'un édifice marquant, religieux ou civil. Ces établissements peuvent être issus du « déperchement » progressif des villages tandis que les nécessités de protection ou de défense perdaient leur utilité et que les échanges se sont intensifiés.



Le hameau de Saint-André (La Faurie) dans la vallée encaissée du Grand Buëch



Le village de Ribiers



Laragne, en rive droite du Buëch, au pied de la montagne de Chabre



Le village de St. André de Rosans autour du Prieuré clunisien du IXème siècle (photo IGN)

C/o/n/s/t/r/u/i/r/e e/t r/é/h/a/b/i/l/i/t/e/r d/a/n/s/ l/e/s v/a/l/l/é/e/s d'u B/u/ë/c/h, d/e l/a D/u/r/a/n/c/e, d/e l/a C/h/a/u/r/a/n/n/e e/t d/e/s B/a/r/r/o/n/n/i/e/s

■ DECOUVRIR, COMPRENDRE ET INTERPRETER L'ARCHITECTURE EXISTANTE POUR PENSER SON PROPRE PROJET ...

La maison rurale traditionnelle est du type haut-provençal ou préalpin, comprenant souvent des ajouts liés à l'évolution des besoins des propriétaires successifs. Ces extensions, avec ou sans modifications du volume de base, entraînent alors des exhaussements et des décalages de faîtage.

L'emploi exclusif de la tuile canal en couverture facilite ces modifications permettant ou imposant une continuité des pentes de toiture, relativement uniformes dans l'ensemble du pays.

Les volumes

Le volume de base de la maison rurale (hors agglomération) est simple : un parallélépipède couvert d'un toit à deux pentes de faible inclinaison.



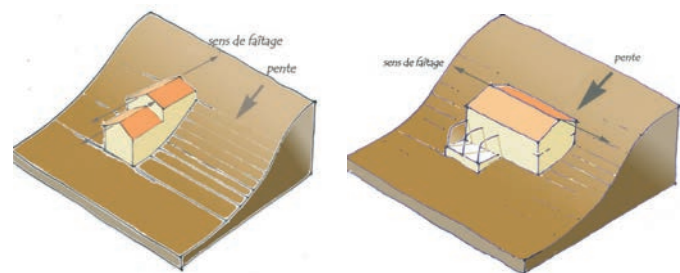
Gros volume de ferme avec toiture à quatre pans dans la vallée de Barcelonnette (influence gapençaise)

Les toits à quatre pentes, moins évolutifs, sont réservés aux constructions d'une certaine ampleur ou prestance.

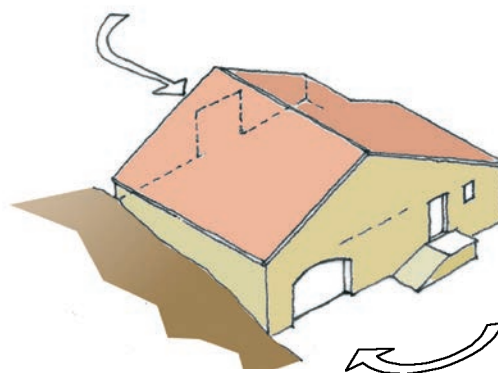
Les décrochements pouvant sembler agrémenter une apparente monotonie de volume sont en réalité le résultat de modifications successives et toujours limitées au strict nécessaire.

Pour des raisons d'économie et de mode d'habiter, le volume de base minimum de la maison des pays du Buëch est le plus souvent constitué d'un rez-de-chaussée + 1 étage (+/- combles).

Les volumes bas (entièrement de plain-pied) sont relativement peu répandus (sauf bâtiments d'activités).



Une certaine horizontalité des lignes générales de la maison est à souligner et à préconiser (lignes des génoises, bandeaux de façade, etc.) : faîtage en longueur du volume et le plus souvent perpendiculaire ou parallèle aux courbes de niveaux (si terrain en pente).



Assemblage de volumes simples pour une ferme de la vallée de Barcelonnette



Volume élémentaire et très sobre d'une Construction en grès de Rosans

Chanousse, implantation de constructions traditionnelles dans la pente



Le volume de base peut être épaulé par des volumes annexes plus bas, le plus souvent sans recouvrements avec la toiture du volume principal.

Comme l'architecture traditionnelle du pays qui a su se transformer au cours des siècles en intégrant toutes les contraintes nouvelles, les constructions nouvelles gagneront à être évoluti-

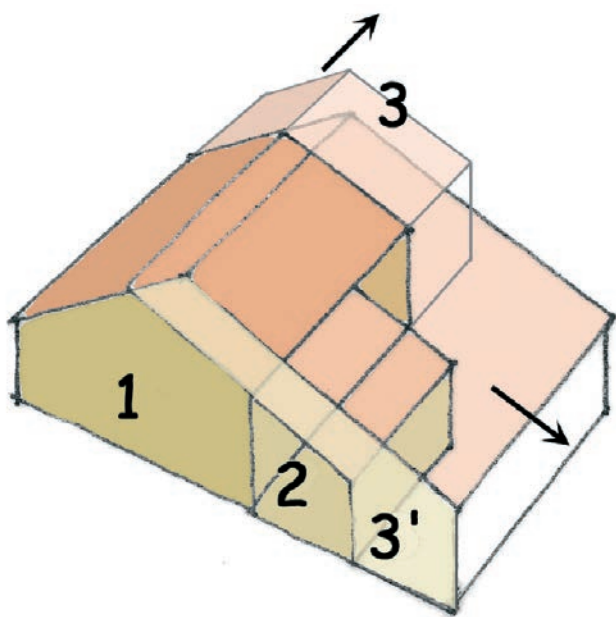
ves (anticiper autant que possible les transformations pour les faciliter).

Le respect d'un certain équilibre des masses bâties et d'une continuité des toitures garantira un résultat homogène et harmonieux.

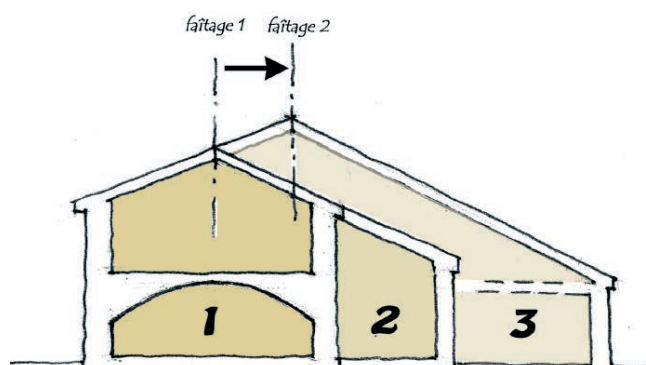
Les agrandissements sont possibles en respectant quelques principes simples :

- prolongement du volume initial (1):

- en prolongeant les pentes du toit initial (2).
- en prolongeant le faîtage du toit initial (3).
- en relevant le faîtage sur tout ou partie de la maison et en prolongeant les pentes de toiture d'égal ou inégale façon (faîtages « décalés ») (3').



Extension par prolongement de toiture de la construction initiale (Baronnies)

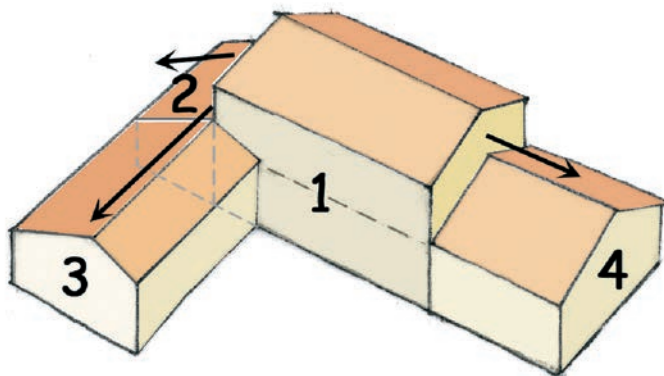


Extension par « décalage » des faîtages

Et /ou

- ajout de volumes nouveaux

- dans un sens perpendiculaire au sens du faîtage initial (2 & 3, ci-dessous).
- dans le même sens de faîtage que celui du volume initial (4)



Combinaison de volumes au gré des extensions successives... dans un bel appareillage de pierres du rosannais (Ribeyret)

Les toitures

Généralement à deux pentes, la toiture assure une grande homogénéité d'aspect et permet des extensions/modifications sans pour autant nuire à l'harmonie de l'ensemble.

La couverture

- **En construction traditionnelle**, la charpente est simple (quasi absence de fermes), réduite à une série de pannes (faîtières, courantes et sablières) posées de mur à mur et reliées par des chevrons. La couverture, en tuile canal ou romane, peu à peu remplacée par la tuile mécanique, pourra être couramment réalisée avec une pente pouvant varier de 30 % à 50 % environ.

Posée sur différents supports cette couverture millénaire convient à cette région au climat méditerranéen (chutes de neige relativement faibles), pauvre en bois de construction de qualité et riche en gisements d'argile notamment (sols schisto-marneux).

- **En restauration ou réhabilitation**, les réfections de couverture gagneront à être réalisées avec une tuile traditionnelle, non mécanique, posée sur quartons pour plus de « souplesse » vis-à-vis des déformations ou des gauchissements courants des charpentes.



Une couverture omniprésente dans le paysage : la Tuile canal



Passée de toiture en tuiles canal sur chevrons triangulaires (quartons) à Orpierre

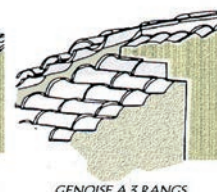
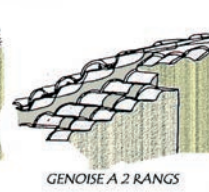
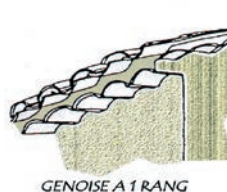
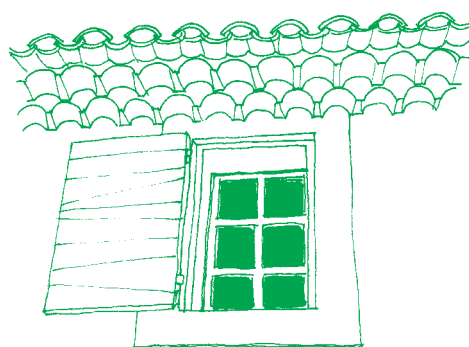


Génoise à un rang en façade pignon (Upaix)

La génoise

- La génoise assure couramment la passée de toiture en couronnement des murs gouttereaux principalement. Elle peut se réaliser sur 1, 2 ou 3 rangs de tuiles canal posées en encorbellement pour protéger la façade (par exemple 1 rang par étage).

D'autres techniques existent en fonction du support de couverture utilisé et de la qualité ou de la « noblesse » de la construction (corniche, voligeage, ...).



Les ouvertures en toiture

- Les ouvertures en toiture de type lucarnes rampantes, jacobines, capucines... sont rares voire inexistantes avec ce type d'architecture.

On préférera, par conséquent, ouvrir plutôt en pignon ou, si elles sont vraiment nécessaires, des ouvertures discrètes dans le plan du toit de type châssis de toiture.

Les façades

La façade principale

Elle bénéficie d'une exposition privilégiée, le plus souvent au sud (sud-est /sud-ouest).

Elle est unique et différenciée des autres façades par un ordonnancement des ouvertures, un traitement des enduits plus soignés et souvent par la présence d'un élément architectural particulier assurant la desserte principale de la maison, la transition avec l'extérieur : escalier d'accès, auvent, « pounti », terrasse, treille ou pergola, arbre isolé ...



Eléments particuliers d'architecture en façade principale(Ribeyret)



Traitements différenciés des enduits de façades (principales) et des ouvertures - (Baronnies)



En cas de restauration, on conservera les ouvertures existantes dans leurs dimensions et leur aspect.

En cas de réhabilitation, on veillera à conserver le rapport entre « pleins » et « vides » de la façade existante (entre parties maçonnées et ouvertures).

Les ouvertures nouvelles seront, autant que possible, réalisées avec le même rapport de proportion (hauteur/largeur) que les ouvertures existantes.

Les matériaux de construction

Avec la tuile canal, la pierre calcaire ou gréseuse locale, le plus souvent sommairement taillée, ou le galet de rivière, utilisés pour les murs, les piliers et les couvertures (voûtes), est quasiment l'unique matériau de construction.

Cette maçonnerie aux appareillages non réglés est presque toujours enduite.

Les couleurs sont celles du site (traditionnellement : graves terreuses, argileuses, gypse coloré d'impuretés, ...).

Le bois ayant toujours été rare dans ce secteur, les bardages de façade en bois sont à utiliser à bon escient.



Appareillage de (grès) à Saint-André-de-Rosans

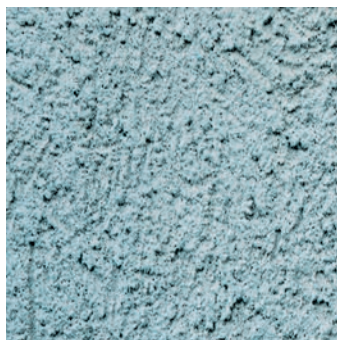


Appareillage de galets de rivière à Upaix

Les enduits

Ils étaient réalisés à la chaux aérienne éteinte et/ou au plâtre local (réalisé à partir de calcaire ou de gypse de la région – souvent d'aspect rosâtre car ferrugineux).

Les enduits extérieurs pourront recevoir les types de finitions suivantes :



▪ crépi brut de projection,



▪ enduit beurré, crépi jeté, gratté, recoupé,



▪ crépi à pierres vue



▪ enduit taloché, dressé et frottassé à la taloche ou au bouclier + badigeon et décors en trompe-l'oeil.



Restauration d'un pigeonnier à Upaix avec ravalement de façades à l'enduit de plâtre local fabriqué à l'ancienne (2001)
(Association de Valorisation du gypse et du plâtre dans les Alpes du Sud)

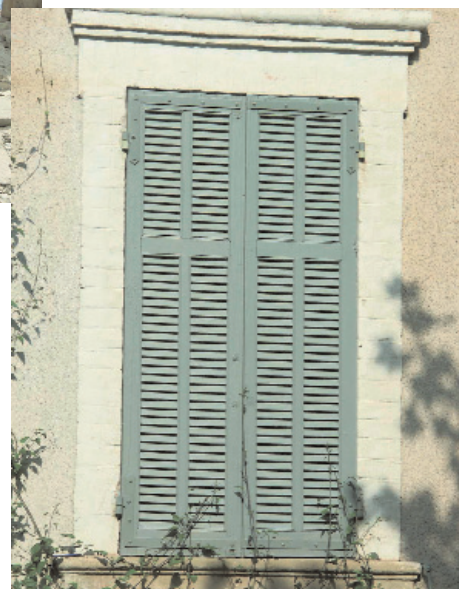
Il conviendra d'éviter : la mise à nu des façades en pierres locales (pierres apparentes) qui fragilise les maçonneries et favorise l'humidité des murs.

Les menuiseries

Les menuiseries locales traditionnelles sont de type provençal : en bois, naturel ou peint.

Les fenêtres sont à deux battants, les volets sont également battants, pleins ou persiennés.

Il conviendra de les conserver ou de les remplacer à l'identique en cas de restauration de la façade voire de réhabilitation de la construction.



Les éléments particuliers d'architecture

Le « pounti »

Le modèle architectural le plus répandu en montagne, à savoir la maison fermière avec logis à l'étage et étable ou bergerie en rez-de-cour, est très présent dans les pays du Buëch et des Baronnies.

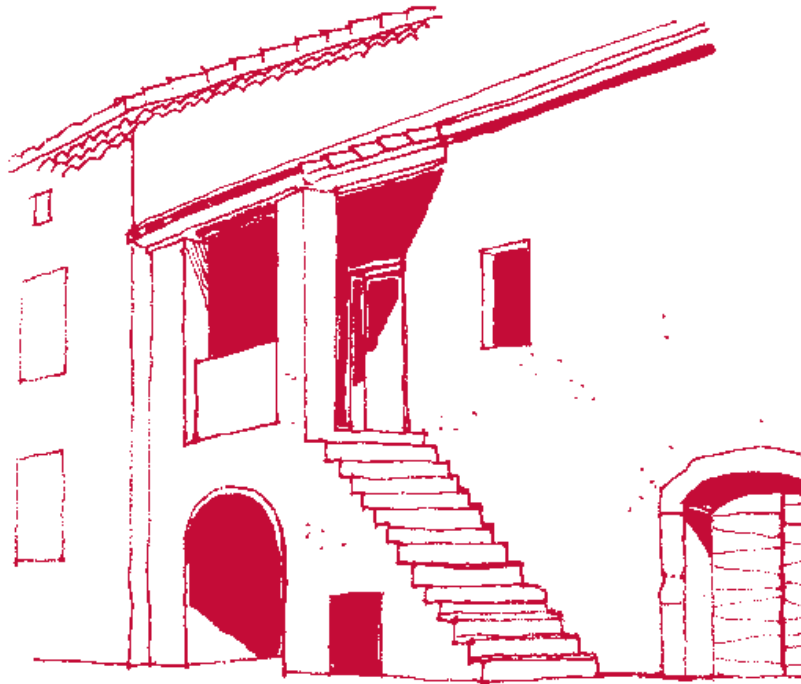
L'accès au logement n'ayant pas été prévu ou étant impossible par l'intérieur de l'étable ou de la bergerie, le plus souvent voûtée, c'est par un escalier extérieur qu'on le fera.

Cet escalier, en maçonnerie, aboutit le plus souvent à un palier couvert et protégé des vents dominants : « le pounti ».

Sa disposition offre donc un intérêt vis à vis du climat : c'est un espace abrité qui protège du soleil, violent en été, tout en lui permettant de pénétrer en hiver lorsque ce dernier est bas sur l'horizon.

En fait, le « pounti » est l'élément caractéristique de l'adaptation de la maison (modèle) à ses fonctions agricole et d'habitation (double accès superposé) ainsi qu'au contexte climatique.

Bien qu'également présent dans d'autres secteurs des pays du Buëch comme par exemple dans la vallée de Chauranne ou dans le Veynois, le « pounti » offre dans le Rosannais plus de caractère sans doute du fait des belles maçonneries de grès qui le constituent.



Escaliers d'accès en façade principale et « pounti » (abrité ou non) en vallée de Chauranne et en Rosannais

Cette distribution par l'extérieur était et reste courante en Provence et en Languedoc notamment.

Les balcons ou terrasses

Les balcons, autres éléments de transition, sont rares voire inexistants en Buëch, on y trouve plutôt la terrasse qui prolonge le rez-de-cour ou encore la loggia, notamment en milieu urbain.



Façade urbaine avec ses loggias exposées au sud - Veynes, Place de l'Eglise
(Sce : Veynes, architecture & urbanisme du centre ancien - I. LUCOT + J.F LYON-CAEN,
Dir. de l'architecture, Ecole d'Architecture de Grenoble, 1984)



Cour et treillage à Orpierre

C/o/n/s/t/r/u/i/r/e e/t r/é/h/a/b/i/l/i/t/e/r d/a/n/s/ l/e/ B/o/c/h/a/i/n/e (Haut-Buëch)

■ DECOUVRIR, COMPRENDRE ET INTERPRETER L'ARCHITECTURE EXISTANTE POUR PENSER SON PROPRE PROJET ...

Comme celle du Trièves et du Dévoluy tout proches, la maison du Haut-Buëch est plutôt volumineuse et monolithique. Un grand toit, relativement plus pentu qu'en basse vallée rassemble et recouvre l'ensemble des espaces à vivre et des dépendances.

C'est la « maison-bloc », modèle d'organisation commun à nombre de régions alpines et de montagne dans laquelle, par économie de moyens, sont traditionnellement regroupés sous un même toit hommes, bêtes et récoltes pendant les longs mois d'hiver.



Réhabilitation d'une maison traditionnelle du Bochaîne



Réhabilitation d'une maison traditionnelle du Bochaîne



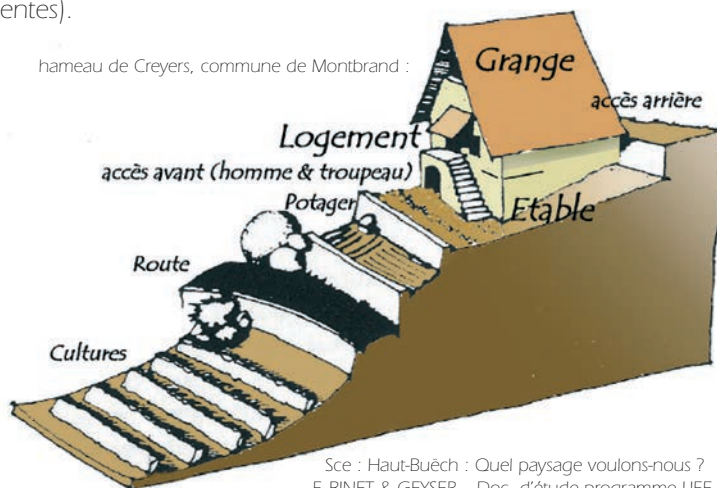
La taille des maisons, le climat et la présence d'importantes forêts dans le Bochaîne, comme la vaste hêtraie-sapinière de Durbon, ont favorisé la mise en œuvre de charpentes plus complexes que dans la partie sud du pays.

Contrairement aux maisons de type haut-provençal, ces maisons de montagne comme celles du Dévoluy et du Trièves voisins semblent avoir été définies une fois pour toutes. Leur extension pose d'ailleurs souvent de sérieux problèmes de charpente (charpentes lourdes et à fortes pentes).

Comme chaque espace intérieur participe de la cohérence de la maison, chaque maison reflète le terroir qui l'entoure et la prolonge. La maison et son finage sont traditionnellement inséparables, l'un étant le condensé de l'autre.

« La maison abrite des hommes, des animaux et toutes les victuailles nécessaires pour nourrir ce monde ; en périphérie, elle loge les outils et les matériaux qui permettront d'entretenir voire de renouveler le matériel de travail, le mobilier et la structure même de la maison ... la maison dit la manière dont les hommes se représentent le monde extérieur (environnement humain et naturel) et leurs relations à celui-ci... »
Marc Mallen, ethnopastoraliste,
(Embrun, 28 Avril 2005 intervention Culturalp/CAUE05)

hameau de Creyers, commune de Montbrand :



Scé : Haut-Buëch : Quel paysage voulons-nous ?
F. BINET & GEYSER - Doc. d'étude programme LIFE,
1997

CRAYERS, PRINCIPE D'IMPLANTATION :

Chaque maison se pose de manière identique sur le versant aménagé de terrasses soutenues par les murs de pierre sèche. La terrasse supérieure permet un accès direct à la fenièrre pour les charrettes.

La terrasse inférieure est réservée à l'accès des troupeaux. En dessous encore, la terrasse des jardins potagers domine elle-même la terrasse empruntée par la route.

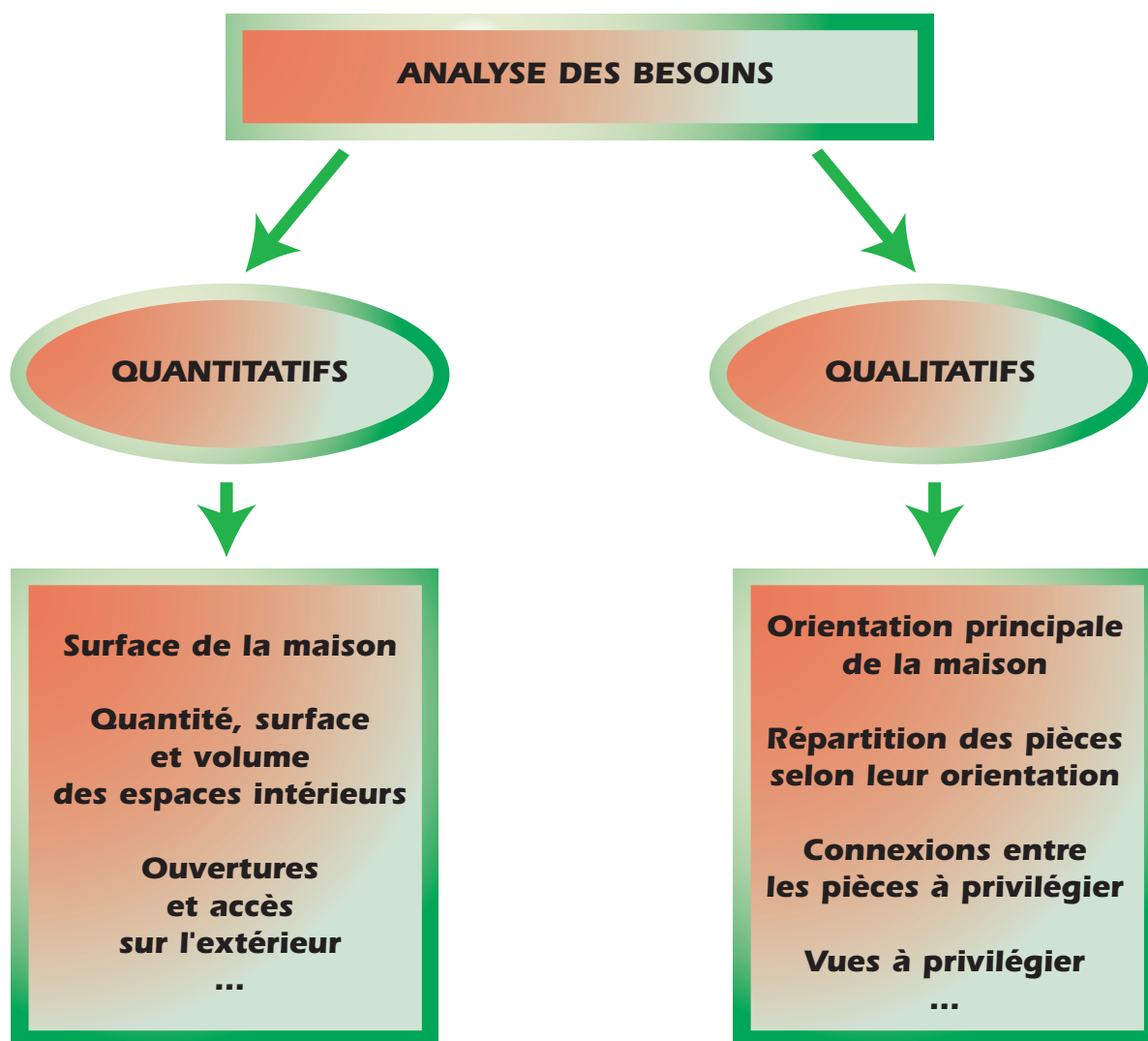
Sous la route, le système se reproduit à l'identique.

■ **DEFINIR SES BESOINS EN MATIERE D'HABITATION : LE « PROGRAMME »**

- **1 Vous avez pris connaissance du pays et du site** dans lequel vous souhaitez vous installer,
- **2 Vous avez pris le temps d'observer et de mieux comprendre l'architecture, l'art de bâtir et d'habiter en Buëch.**
Vous avez peut-être remarqué l'importance du « modèle » d'organisation relativement répandu des constructions anciennes, étroitement lié au mode de vie et de travail essentiellement agricole. Cela vous a permis de comprendre ce qu'est un « programme architectural ».
- **3 Concomitamment à ce travail d'observation, vous avez peu à peu élaboré votre programme architectural,** c'est-à-dire une prévision quantitative et qualitative de vos besoins personnels en termes de surfaces et volumes nécessaires à l'habitation. Ceci va vous permettre de « mettre en forme » votre projet.

Cette réflexion doit être l'occasion de vérifier la fonctionnalité interne de la maison (rapports des différents espaces entre eux) et externe (les annexes, les abords, l'environnement immédiat).

- **4 Enfin, un premier choix de matériaux de construction, des modes constructifs** (savoir-faire des entreprises) **et du financement** (coûts) vous permettra de commencer à « concrétiser » votre projet.
- **Dans le cas d'une construction nouvelle,** c'est la rencontre d'un site et d'un projet de vie (traduit dans le programme) qui va « donner corps » au projet architectural.
- **Dans le cas de la réutilisation d'une construction existante,** c'est plus profondément la rencontre (réussie ou non !) de deux cultures : l'une contemporaine (la vôtre), l'autre historique, inscrite dans le patrimoine construit.



N.b. : D'un autre ordre, mais à ne pas négliger, sont les contraintes d'ordres juridique et réglementaire qui s'appliquent sur le territoire communal. Elles doivent être prises en compte suffisamment tôt pour les intégrer à la démarche (règlements

d'urbanisme, règlement sanitaire, schéma directeur d'assainissement, règlements de construction et d'habitation, règles civiles pour les relations de voisinage, etc.

■ UNE DEMARCHE ADAPTEE AU PROJET

Si la règle générale consiste, pour une construction neuve comme pour une construction existante, à mettre en évidence les liens qui unissent le projet à son site d'accueil,

on devra néanmoins, distinguer les deux démarches pour donner forme au projet :

CONSTRUCTION NOUVELLE (terrain non bâti)

Une démarche de projet favorisant la création architecturale contemporaine (confort & ambiances, dimensions, matériaux, coût, ...) en même temps que l'expression d'une appartenance à un territoire particulier (identité culturelle).

1. L'implantation

- **Adapter le projet au terrain** (souvent en pente !) et non le contraire !
- **Etablir de nouvelles relations au voisinage** (vues, accès, orientation), et à l'espace public (rue, bâti avoisinant, village, ...)

2. Le programme

- **Mesurer** les surfaces, volumes, espaces nécessaires au projet, à l'intérieur ? à l'extérieur ?
- **Regrouper** ces espaces sous un même toit ?
- **Eclater** ces espaces en plusieurs unités ?
- **Anticiper** les éventuelles extensions (une maison « évolutive » selon les besoins et le moment ?)

3. L'architecture

- **Quelle forme donner au projet ?**
En fonction du terrain, du programme, du patrimoine bâti existant et de son histoire ... ?
- **Observer** les constructions environnantes et leur adaptation au site.
- **Veiller à la cohérence architecturale et constructive** (matériaux, mises en œuvre, ...).

4. L'aménagement des abords et des espaces intermédiaires

Du grand paysage à l'aménagement des abords de la maison (un « détail » important !).
Comment concevoir des zones de transition entre intérieur & extérieur ? (terrasses, pergolas, treilles, cour, jardin, accès ...)
Observer ce type de relations dans l'architecture existante (ancienne notamment)
Choisir une continuité paysagère avec le site (réduction des terrassements, choix des essences végétales adaptées, etc.).

CONSTRUCTION EXISTANTE

Plusieurs attitudes sont possibles en fonction du diagnostic de l'existant et de son adéquation avec le projet (le programme de réutilisation).

1. Etablir un diagnostic architectural et technique

(reconnaissance et état du site, de l'architecture, des abords, mesures et relevés, évaluations...)

2. Définir et ajuster le programme au bâti existant

3. Intervenir sur l'existant (selon résultats du diagnostic)

3.a. Entretien

Le diagnostic révèle la nécessité d'un entretien courant : une cohérence architecturale et une compatibilité des techniques et des matériaux anciens et nouveaux seront recherchées.

3.b. Restaurer

La maison témoigne d'une identité locale et d'une culture constructive originale, voire d'un intérêt patrimonial (dispositions spatiales, techniques et savoir-faire, formes & décors architecturaux, ...). On cherchera à adapter son mode de vie à la maison.

Choisir matériaux et techniques en accord avec le site et l'architecture existante. Restauration possible à l'identique de l'état d'origine.

3.c. Réhabiliter

Adapter la maison à un mode de vie d'aujourd'hui. En toute cohérence avec l'existant :

Réutiliser la structure, les volumes, les matériaux existants en apportant un confort contemporain (éclairage, chauffage, sanitaires, etc.).

3.d. Rénover

La maison est en mauvais état et ne témoigne pas (ou plus) d'une identité locale particulière. Des travaux lourds sont nécessaires à sa remise en état. On pourra alors opter pour un projet de reconstruction à l'identique ou pour un projet neuf.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES POUR NOUS RÉSUMER

- Construisez en continuité des groupements déjà existants ou à créer. Sachez qu'un groupement bâti, bien pensé non seulement permet mais renforce l'intimité et la liberté de chacun ; de plus il offre une meilleure relation avec le paysage,
- Respectez le sens général des façades : ils représentent un rythme visuel dans le paysage bâti et/ou correspondent souvent à une orientation réfléchie, fonction de la déclivité et du climat,
- Utilisez la pente naturelle du terrain, pour les accès et pour les dispositions intérieures de la maison,
- Evitez les terrassements démesurés qui bouleversent le terrain et le déstabilise,
- Consultez un géologue pour bien connaître la nature des sols et prévenir les risques éventuels,
- Pensez aux abords de votre maison qui seront utilisés par vous et vus par les autres. Si vous effectuez des plantations si modestes soient elles, utilisez des essences locales déjà acclimatées, évitez les plantations monospécifiques et trop rigides (alignements stricts, haies taillées à l'excès...) constituées le plus souvent, d'essences végétales étrangères que l'on trouve hélas en toutes régions (banalisation). Vous pouvez vous procurer la plaquette « Paysages et végétaux des Hautes-Alpes » (éditée par le CAUE 05) au CAUE ou auprès de l'architecte-conseil du secteur.

LES DOCUMENTS D'URBANISME

Vous pouvez consulter en mairie le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, ou le **Plan d'Occupation des Sols (POS)** de la commune en question pour connaître la situation de votre projet vis à vis de la réglementation urbaine communale ou le règlement de lotissement (si votre terrain est dans un lotissement).

Si votre projet est situé à l'intérieur d'un secteur protégé au titre des lois de 1913 ou de 1930 sur la protection des monuments historiques ou des sites remarquables (périmètre de 500 m, zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) l'avis de l'architecte des Bâtiments de France est alors requis.

Schéma directeur d'assainissement : depuis janvier 2006, les communes sont en mesure de répondre à vos questions concernant l'assainissement individuel ou collectif à mettre en œuvre.

LES AUTORISATIONS D'URBANISME :

Le Certificat d'urbanisme (C.U)

Formalité qui permet de connaître la constructibilité et les servitudes publiques attachées au terrain. La validité de ce document est de un an renouvelable.

Le permis de construire (P.C.)

Cette autorisation est obligatoire pour édifier ou modifier toutes les constructions. Elle est exigée lorsqu'elle a pour effet de changer la destination ...

Le volet paysager du PC ...

La déclaration de travaux (D.T.)

Pour des travaux de faible importance, le permis de construire est remplacé par ...

Toutes ces demandes sont à déposer à la mairie de la commune où se situe le terrain

ADRESSES UTILES

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et d'Environnement

BP 55 – Archevêché
05200 EMBRUN CEDEX
Tel : 04 92 43 60 31
Fax : 04 92 43 53 75
Courriel : caue05@orange.fr

Le CAUE vous mettra en contact avec l'architecte conseil du secteur pour un accueil et des conseils gratuits lors de sa permanence hebdomadaire.

DDE Direction Départementale de l'Équipement

3, place du Champsaur
05007 GAP
Tel : 04 92 40 35 00

Tel. Autorisations d'urbanisme / permis de construire : 04 92 40 36 57 (Bâtiment Queyras)

SDAP Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

Bureaux de l'Architecture des Bâtiments de France
Cité Administrative Desmichels (2^{ème} étage)
BP 1607
05000 GAP CEDEX
Tel : 04 92 53 15 30
Fax : 04 92 51 84 62

ESPACE INFO ENERGIE (Réseau ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie – www.ademe.fr)

ADELHA – 23 Av. Cdt. Dumont
05000 GAP
Tel : 04 92 56 01 78
Fax : 04 92 56 03 00
Courriel : eie05-gap@ras.eu.org

CARTE / RÉPERTOIRE DES COMMUNES DES PAYS DU BUECH CONCERNÉES PAR LA BROCHURE : 60 COMMUNES RÉPARTIES SUR 8 CANTONS

